Débouchés post-formation "Construire et conduire un projet entrepreneurial"

CAS1 : Validation total des acquis	Débouché 1 : FORMALISATION DE BUSINESSPLAN AVEC LES CONSEILLERS EN CRÉATION D'ENTREPRISE DE BGE Mayotte. LA RECHERCHE DE FINANCEMENT	→	Immatriculation de l'activité
	Débouché 2 : intégration couveuse d'entreprise (oudjerebou) pour tester le projet en grandeur réel avant de se lancer surle marché	→	Immatriculation de l'activité
	Débouché 3 : orientation vers autres structures d'accompagnement à la création d'entreprise sur le territoire (cabinet mahorais conseil, créa-pépit, etc	→	Accompagnement à la création d'entreprise
	Débouché 4 : orientation vers pôle emploi, mission locale Mayotte	→	Agences respectives
CAS 2 : Validation partiel des acquis	Proposition 1 : Avec l'autorisation de (du) président(e)du jury, le stagiaire corrige les éléments sur son dossier écrit avec le suivi d'un conseiller sans repasser le jury pour validation totale des acquis	→	Accompagnement spécifique avec un conseiller de BGE MAYOTTE
	Proposition 2 : le stagiaire doit retravailler les compétences non acquises et repasser devant un jury pour validation totale des compétences.	→	Accompagnement spécifique avec un conseiller de BGE MAYOTTE